



## Proposition de Rapport d'orientation pour 2024

À la lecture du rapport moral et du rapport d'activité de l'année écoulée, vous avez pu constater que le CA avait respecté les engagements pour lesquels l'AG de mars 2023 l'avait mandaté.

Fort de notre expérience nous proposons à l'AG les orientations suivantes pour 2024 :

- Participation aux « amapiades » organisées par l'inter AMAP d'Ile de France à l'occasion de ses 20 ans,
- Poursuivre la recherche de moyens pour améliorer le caractère social et convivial de la vie de l'association,
- Poursuivre la recherche des moyens d'amélioration des contributions de chacun aux activités de l'association :
  - Participation aux partages du vendredi soir,
  - Mise en valeur des talents ou compétences des uns et des autres pour en faire bénéficier l'ensemble des adhérents à l'association,
  - Organisation des temps de découvertes des structures de production de nos paysans afin de mieux comprendre leurs conditions de travail et de vie,
  - Organisation d'échanges sur l'utilisation des produits des paniers dans nos habitudes alimentaires, que ce soit avec des recettes de cuisine, ou de la conservation,
- Poursuivre la recherche des produits, même non locaux, qui correspondent à des besoins de diversification de nos modes de consommation, en respectant les conditions de vie de leurs producteurs et en cherchant à réduire notre empreinte carbone.
- Poursuite de notre implication dans la vie associative, culturelle et économique de la ville, tout en restant dans le cadre des statuts de notre AMAP,
- Poursuite de la coopération avec le Pôle jeunesse, notamment en organisant une soupe pour les jeunes une fois par mois d'octobre à mars,
- Poursuite de la coopération avec les autres AMAPs de la région, Pop la Coop, les restos du cœur et les paniers St Vincent,
- Poursuite du soutien à la création de nouvelles AMAP,
- Favoriser l'engagement de tous dans la vie de l'association afin de ne pas épuiser les personnes en charge d'une responsabilité, mais aussi pour pérenniser l'AMAP en renouvelant les idées, les initiatives ou les démarches,
- Actualiser les statuts de l'association, pour prendre en compte les évolutions.
- Rechercher un nom moins générique qu' « AMAP Marly » pour l'AMAP.